



REPUBLIQUE DU BENIN  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION DES  
CHANGEMENTS CLIMATIQUES DU REBOISEMENT ET DE LA  
PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES ET FORESTIERES  
**DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES  
RESSOURCES NATURELLES**



TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393 COTONOU (Rép. BENIN)  
E-mail : «foretsbenin@yahoo.fr



@Plantation de eck dans la Lama

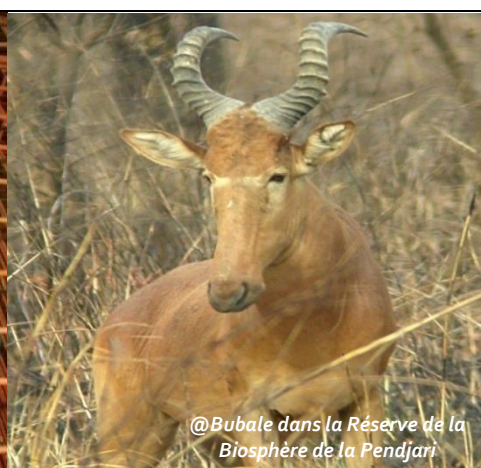


@Péinière de production de plants forestiers

## RAPPORT D'ACTIVITES 2014



@Elevage de lapin dans le cadre de la promotion  
des AaGRs du PGFR



@Bubale dans la Réserve de la  
Biosphère de la Pendjari

Version Finale,  
Décembre 2015

Rapport rédigé et validé avec l'appui financier du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains-Financement Additionnel

## Liste des acronymes (sigles et abréviations)

<b>AaGR</b>	: Activités alternatives Génératrices de Revenus
<b>AGR</b>	: Activités Génératrices de Revenus
<b>APA</b>	: Accès et le Partage des Avantages
<b>AS</b>	: Alibori Supérieur
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BN</b>	: Budget National
<b>CA</b>	: Conseil d'Administration
<b>CARDER</b>	: Centre d'Actions Régionales pour le Développement Rural
<b>CENAGREF</b>	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
<b>CENATEL</b>	: Centre Nationale de Télédétection
<b>CERF</b>	: Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Forestières
<b>CITES</b>	: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
<b>CNR</b>	: Campagne Nationale de Reboisement
<b>CPL</b>	: Chasseur Professionnel Local
<b>CTAF</b>	: Cellule Technique d'Aménagement Forestier
<b>CVA</b>	: Conducteur de Véhicule d'Administratif
<b>DAO</b>	: Dossier d'Appel d'Offres
<b>DGAFRN</b>	: Directeur Général Adjoint des Forêts et des Ressources Naturelles
<b>DGCE</b>	: Direction Générale du Commerce Extérieur
<b>DGFRN</b>	: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
<b>DPCEF</b>	: Direction des Politiques du Suivi et du Contrôle de l'Exploitation Forestière
<b>DPE</b>	: Direction de la Promotion de l'Ecocitoyenneté
<b>DPNP</b>	: Direction du Parc National de la Pendjari
<b>DPNW</b>	: Direction du Parc National du W
<b>DSI</b>	: Direction des Services d'Intendance
<b>EIES</b>	: Etude d'Impact Environnemental et Social
<b>EMG</b>	: Etat-Major Général
<b>FA</b>	: Financement Additionnel
<b>FAD</b>	: Fonds Africain de Développement
<b>FAO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
<b>FC</b>	: Forêt Classée
<b>FS</b>	: Forêt Sacrée

<b>FSOA</b>	: Fondation des Savanes Ouest –Africaines
<b>GCES</b>	: Gestion Conservatoire des Eaux et des Sols
<b>GEF</b>	: Global Environment Facility
<b>GPS</b>	: Global Positioning System
<b>IDA</b>	: International Development Association
<b>IEC</b>	: Information, Education et Communication
<b>IF</b>	: Inspection Forestière
<b>JNA</b>	: Journée Nationale de l'Arbre
<b>10MAA</b>	: 10 Millions d'Âmes, 10 millions d'Arbres
<b>MECGCCRPRNF</b>	: Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières
<b>ND</b>	: Non Disponible
<b>OIEFC</b>	: Officier Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse
<b>OITEFC</b>	: Officier Ingénieur des Travaux des Eaux, Forêts et Chasse
<b>ONAB</b>	: Office Nationale du Bois
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OSN</b>	: Ouémé Supérieur, N'Dali
<b>PAG</b>	: Plan d'Aménagement et de Gestion
<b>PAGAP</b>	: Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées
<b>PAGS</b>	: Programme, Administration et Gestion des Services
<b>PAGEFCOM</b>	: Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
<b>PAPDFGC</b>	: Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production d'une Cartographie de base numérique
<b>PAPE</b>	: Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente
<b>PAPF</b>	: Plan d'Aménagement Participatif Forestier
<b>PARCSF</b>	: Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Secteur Forestier
<b>PF</b>	: Poste Forestier
<b>PFNL</b>	: Produits Forestiers Non Ligneux
<b>PIFSAP</b>	: Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées
<b>PNGDRN</b>	: Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unis pour le Développement
<b>ProCGRN</b>	: Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SAFPN</b>	: Service de l'Aménagement des Forêts et de la Protection de la Nature

<b>SAFRH</b>	: Service de l'Administration, de la Formation et des Ressources Humaines
<b>SAGPR</b>	: Service Aménagement et Gestion des Périmètres de Reboisement
<b>SLM</b>	: Service de la Logistique et du Matériel
<b>SOCAEF</b>	: Sous-officier Contrôleur Adjoint des Eaux Forêts
<b>SOCEF</b>	: Sous-officier Contrôleur des Eaux Forêts
<b>SOGF</b>	: Sous-officier Garde Forestier
<b>SPAGR</b>	: Service de la Promotion des Activités Génératrices de Revenus et des Energies
<b>SPM</b>	: Service de la Passation des Marchés
<b>SPSES</b>	: Service Planification Suivi Evaluation et Statistiques
<b>SRCC</b>	: Service Réglementation, Contrôle et Contentieux
<b>TAOP</b>	: Technicien d'Action aux Organisations Paysannes
<b>TDR</b>	: Termes de Référence
<b>TR</b>	: Trois Rivières
<b>TTK</b>	: Tchaourou, Toui, Kilibo
<b>UE</b>	: Union Européenne
<b>VNU</b>	: Volontaire des Nations Unies
<b>WC</b>	: Water-Closet

## *Liste des tableaux*

<b>Tableau 1 :</b> Synthèse des principaux évènements marquants de la DGFRN au cours de 2014 .....	8
<b>Tableau 2 :</b> Point des plants mis en terre (CNR 2014).....	9
<b>Tableau 3 :</b> Bilan des dégâts des feux de végétation en 2014.....	10
<b>Tableau 4 :</b> Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière .....	11
<b>Tableau 5 :</b> Bilan de l'exploitation du bois d'œuvre dans les six départements du pays .....	11
<b>Tableau 6 :</b> Bilan de l'exploitation du bois d'œuvre par essence en 2014.....	12
<b>Tableau 7 :</b> Volume des exportations de bois en 2014 par essence et par produit .....	14
<b>Tableau 8 :</b> Bilan de la délivrance de permis d'exploitation de bois d'œuvre et de service .....	16
<b>Tableau 9 :</b> Synthèse des recettes réalisées pour les agréments .....	16
<b>Tableau 10 :</b> Récapitulatif des recettes de la DGFRN en 2014.....	19
<b>Tableau 11 :</b> Exécution financière du PGFTR (En millions de francs CFA).....	21
<b>Tableau 12 :</b> Exécution physique du PGFTR.....	22
<b>Tableau 13 :</b> Exécution physique du PAGEFCOM.....	23
<b>Tableau 14 :</b> Exécution financière du PAGEFCOM (En millions de francs CFA).....	23
<b>Tableau 15 :</b> Exécution physique du PIFSAP .....	24
<b>Tableau 16 :</b> Exécution financière du PIFSAP (En millions de francs CFA). .....	24
<b>Tableau 17 :</b> Exécution physique du PAPDFGC .....	25
<b>Tableau 18 :</b> Exécution financière du PAPDFGC (En millions de francs CFA). .....	26
<b>Tableau 19 :</b> Exécution physique du projet 10MAA.....	26
<b>Tableau 20 :</b> Exécution financière du 10MAA (En millions de francs CFA) .....	27
<b>Tableau 21 :</b> Exécution physique du PARCSF .....	27
<b>Tableau 22 :</b> Exécution financière du PARCSF (En millions de francs CFA).....	27
<b>Tableau 23 :</b> Exécution physique du PAGAP .....	27
<b>Tableau 24 :</b> Exécution financière du PAGAP (En millions de francs CFA). .....	28
<b>Tableau 25 :</b> Exécution physique du PAPE.....	28
<b>Tableau 26 :</b> Exécution financière du PAPE (En millions de francs CFA).....	29

### *Liste des figures*

<b>Figure 1</b> : Point du personnel (paramilitaire et civil) dans les différentes structures (a) et point du personnel paramilitaire par corps (b) pour le compte de l'année 2014 .....	4
<b>Figure 2</b> : Les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement .....	6
<b>Figure 3</b> : Volumes comparés exploités de bois de feu entre 2013 et 2014 .....	13
<b>Figure 4</b> : Statistiques comparatives des volumes de charbon de bois exploités par IF en 2014 et 2013. ....	13

## Table des matières

Liste des acronymes (sigles et abréviations) .....	ix
Liste des figures.....	ix
Table des matières .....	ix
Résumé exécutif .....	ix
Introduction .....	1
I. Généralités. ....	2
1.1. Présentation de la DGFRN. ....	2
1.2. Aperçu du potentiel forestier du Bénin .....	5
1.3. Importance du secteur forestier au Bénin.....	7
II. Bilan des activités de la DGFRN en 2014 .....	8
2.1. Synthèse des principaux évènements de la DGFRN qui ont marqué l'année 2014. ....	8
2.2. Bilan de la campagne de reboisement 2014. ....	8
2.3. Gestion et bilan des feux de forêts. ....	9
2.4. Bilan de l'exploitation forestière. ....	10
2.4.1. Exploitation du bois d'œuvre. ....	10
2.4.2. Exploitation de bois énergie .....	12
2.4.4. Importation du bois d'œuvre. ....	14
2.4.5. Contentieux forestiers.....	15
2.4.6. Mesures spéciales de la DGFRN.....	15
2.4.7. Délivrance des permis d'exploitation forestière.....	15
2.4.8. Usagers de bois : Point des agréments. ....	16
2.6. La gestion de la faune.....	16
III. Bilan des recettes forestières. ....	17
IV. Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes de la DGFRN. ....	21
4.1. Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains, Financement Additionnel (PGFTR-FA). ....	21
4.2. Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM) .....	23
4.3. Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin (PIFSAP)..	24
4.4. Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production d'une Cartographie de base numérique (PAPDFGC).....	25
4.5. Projet 10 Millions d'Âmes, 10 millions d'Arbres (10MAA) .....	26
4.6. Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Secteur Forestier (PARCSF) .....	27
4.7. Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP).....	27
4.8. Projet d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE).....	28
Conclusion et recommandations.....	30



## Résumé exécutif

Le rapport d'activités 2014 de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) présente l'essentiel des actions mises en œuvre et les résultats obtenus au cours de l'année. Dans l'accomplissement de ses missions régaliennes qui ont pour finalité la gestion durable des forêts et des ressources naturelles au Bénin, la DGFRN a été appuyée par les projets et programmes sous tutelle. Les réalisations des différentes activités se sont basées sur des Plans de Travail Annuel (PTAs) élaborés au niveau de chaque structure concernée. La mise en œuvre de ces différents PTAs a permis d'obtenir les résultats qui sont consignés dans le présent rapport. Au cours de cette année, l'effectif total national du personnel forestier est estimé à 822, y compris le personnel non militaire. Au titre de la campagne nationale de reboisement 2014, plus de 8 862 804 plants ont été mis en terre. La campagne nationale d'allumage des feux précoces a été lancée le 15 décembre 2014 et a été effective. Pour l'exploitation de bois d'œuvre, un volume de 75 466 m<sup>3</sup> a été enregistré. La quantité de bois de feu exploité est d'environ 12 679 stères tandis que celle du charbon de bois est de 1 518 419 sacs dits de «50 kg ». La quantité de bois de service exploitée est d'environ 975 557 pieds. Au total, un volume de 112 903 m<sup>3</sup> de bois, soit 73 343 m<sup>3</sup> de *Tectona grandis*, 39 178 m<sup>3</sup> de *Pterocarpus erinaceus*, 302 m<sup>3</sup> de *Gmelina arborea* et 80 m<sup>3</sup> de *Daniellia oliveri* ont été exportés. Au total 431 permis d'exploitation ont été délivrés pour l'abattage de 8 825 pieds d'essences autochtones de bois et de 975 557 pieds d'espèces allochtones de bois. Un total de 1720 cartes professionnelles toute catégorie confondue ont été délivrées au cours de l'année 2014 pour les agréments des usagers. Il faut souligner que le nombre total des usagers est de 1020 et que certains usagers sont titulaires de deux ou trois catégories de cartes à la fois. Trois cent trente-huit (338) infractions sont enregistrées au cours de l'année au niveau des Inspections Forestières et de la DGFRN. Les recettes totales issues des transactions offertes sont évaluées à 2 213 210 000 F CFA. Au cours de cette année, le bilan total des recettes au profit du Trésor Public est de 2 981 249 155 F CFA contre 3 145 780 714 FCFA pour l'année 2013 soit une baisse de 5,23 %. En outre, au cours de l'année 2014, la DGFRN a été appuyée par huit (08) projets et programmes dans le cadre du PNGDRN. Il s'agit du projet 10 Millions d'Âmes, 10 millions d'Arbres (10MAA), du Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP), du Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production d'une Cartographie de base numérique (PAPDFGC), du Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM), du Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Secteur Forestier (PARCSF), du Projet d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE), du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains – Financement Additionnel (PGFTR-FA), du Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin (PIFSAP). Les taux d'exécution physique et d'engagement pour chaque projet /programme du PNGDRN sont respectivement de : 59,35% et 91,55% pour 10MAA ; 77% et 80,79% pour PAGAP ; 73% et 55,55% pour PAPDFGC ; 96,76% et 79,85% pour PAGEFCOM ; 70% et 66,60 % pour PARCSF ; 97,35% et 92,67% pour PAPE ; 73,29% et 64,44% pour PGFTR-FA ; 37,5% et 43,97% pour PIFSAP.



## **Introduction**

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) est la structure nationale chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de gestion durable des forêts et des ressources naturelles. Elle a pour mission d'assurer le développement et la gestion durable des forêts et des ressources naturelles à travers le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN), un des programmes opérationnels du Ministère de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières (MECGCCRPRNF). Le PNGDRN est un cadre de référence harmonisé et unitaire de pilotage et d'animation du sous – secteur forestier conçu en harmonie avec tous les documents de politiques et de stratégies nationales et internationales. La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN), assure la coordination dudit programme qui rassemble l'ensemble des structures intervenant dans le secteur forestier et est renforcée dans ses missions et fonctions par les Centres et Office sous tutelle que sont:

- l'Office National du Bois (ONAB) ;
- le Centre National de Télédétection et de suivi Ecologique (CENATEL) ;
- le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) ;
- le Centre d'Etudes, de Recherches et de formation Forestières (CERF).

Ainsi, chaque année, des activités sont planifiées pour tout le sous-secteur forestier et suivies par la DGFRN.

Le présent rapport qui fait la synthèse des activités mises en œuvre au titre de l'année 2014 s'articule comme suit :

- Généralités sur le secteur forestier
- Bilan des activités de la DGFRN;
- Bilan des recettes forestières ;
- Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes sous tutelle de la DGFRN ;
- Conclusion et recommandations.

## **I. Généralités.**

### **1.1. Présentation de la DGFRN.**

Créée par arrêté n°2428 du Gouverneur de l'Afrique Occidentale Française (AOF) du 23 juillet 1938, la mission principale de la Direction Générale des Forêts et Ressources Naturelles (DGFRN) est d'assurer la protection, la production et la valorisation des ressources forestières (sol, eau, flore, faune) afin de faire du secteur forestier une source de plus-value sociale et de valeur ajoutée à l'économie nationale. Sur le plan institutionnel, la DGFRN assure la programmation, la mise en œuvre et la coordination de la politique forestière nationale en harmonie avec le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN). A ce titre, elle est chargée de :

- élaborer les politiques et stratégies de l'Etat ainsi que les textes législatifs et réglementaires en matière de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) et en assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre ;
- mettre en œuvre ces politiques et les programmes et projets y relatifs ;
- élaborer les plans, programmes et projets de valorisation, de prévention et de lutte contre toutes les formes de dégradation des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- élaborer les instruments et outils de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- participer à l'élaboration des politiques et stratégies de conservation des zones sensibles et de restauration des sites dégradés ;
- assurer la coordination et le pilotage du sous-secteur forestier ;
- suivre la mise en œuvre de la politique, des stratégies, plans, programmes, projets, instruments et outils en matière de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- promouvoir la recherche pour une gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- gérer et suivre les conventions internationales relatives à la conservation de la nature ;
- participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires dans les domaines de compétence du Ministère ;
- veiller à la constitution et à la préservation du domaine forestier de l'Etat ;
- collaborer avec les autres directions techniques dans la mise en œuvre des activités relevant du domaine de compétence du Ministère.
- assurer le commandement des Inspections Forestières ;

- collaborer aux côtés des autres forces militaires et paramilitaires, à l'exécution des servitudes et des missions particulières liées à la spécificité des corps des personnels forestiers ou non ;
- appuyer les Directions Départementales de l'Environnement et des Changements Climatiques, dans la mise en œuvre de leurs activités relatives aux domaines de compétence du Ministère.

Au niveau central, l'Administration Forestière comporte trois directions techniques à savoir :

- la Direction des Politiques, du suivi et du Contrôle de l'Exploitation Forestière (DPCEF) ;
- la Direction de Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles (DCPRN) ;
- et la Direction des Services de l'Intendance (DSI).

Au niveau des départements, la DGFRN est représentée par les Inspections Forestières qui sont chargées de mettre en œuvre la politique forestière nationale. Les inspections forestières s'appuient sur les démembrements que sont les :

- ✓ Cantonnements Forestiers, compétents en général sur un regroupement de communes ;
- ✓ Sections Communales de l'Environnement et de la Protection de la Nature compétentes à l'échelle d'une commune;
- ✓ postes environnementaux et forestiers qui couvrent un ou plusieurs arrondissements/villages (voir organigramme de la DGFRN en annexe 1).

En outre dans le processus de restructuration de la DGFRN, les Cellules Techniques d'Aménagement des Forêts (CTAF) ont été créées pour intervenir au niveau des massifs forestiers et périmètres de reboisement dotés de plan d'aménagement.

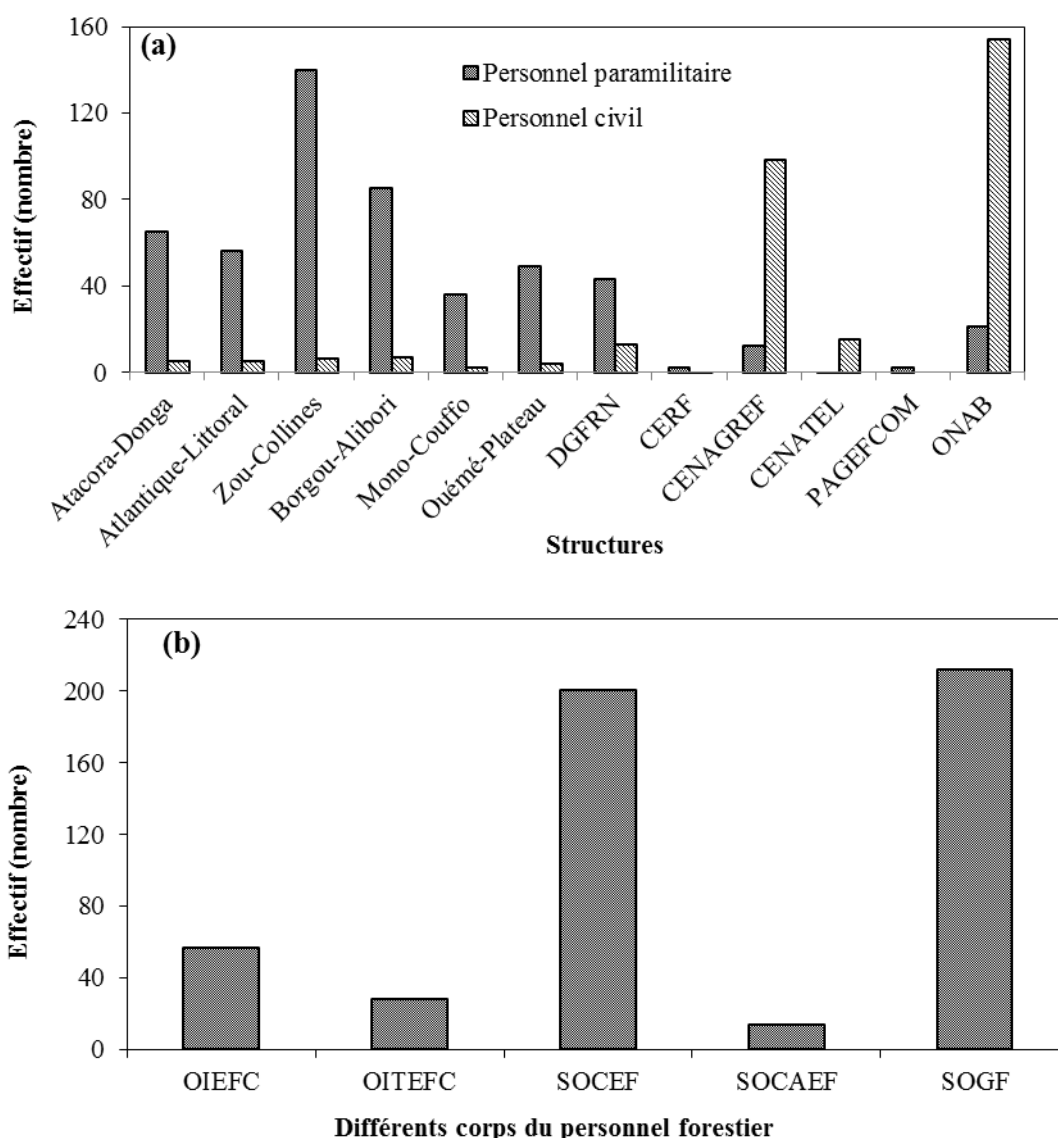
Au cours de l'année 2014, l'Administration Forestière a été appuyée par huit (8) projets et programmes dans le cadre du PNGDRN. Il s'agit du :

- Projet 10 Millions d'Âmes, 10 millions d'Arbres (10MAA).
- Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP).
- Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production d'une Cartographie de base numérique (PAPDFGC).
- Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM).
- Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Secteur Forestier (PARCSF).
- Projet d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE).
- Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains – Financement Additionnel (PGFTR-FA).

- Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin (PIFSAP).

Il faut noter que la grande majorité des activités de la DGFRN est supportée par le PGFTR qui est un programme d'appui institutionnel qui a pris fin en 2013, mais qui a reçu un financement additionnel d'où le PGFTR-FA qui débuta en janvier 2014.

La DGFRN dispose d'un personnel paramilitaire et civil réparti au niveau central, dans les structures déconcentrées, dans les Projets/Programmes et les Centres et Offices sous tutelle. La répartition du personnel dans les différentes structures pour le compte de l'année 2014 est présentée sur la figure 1 et détaillée dans le Tableau en annexe 2.



**Figure 1** : Point du personnel (paramilitaire et civil) dans les différentes structures (a) et point du personnel paramilitaire par corps (b) pour le compte de l'année 2014

## **1.2. Aperçu du potentiel forestier du Bénin**

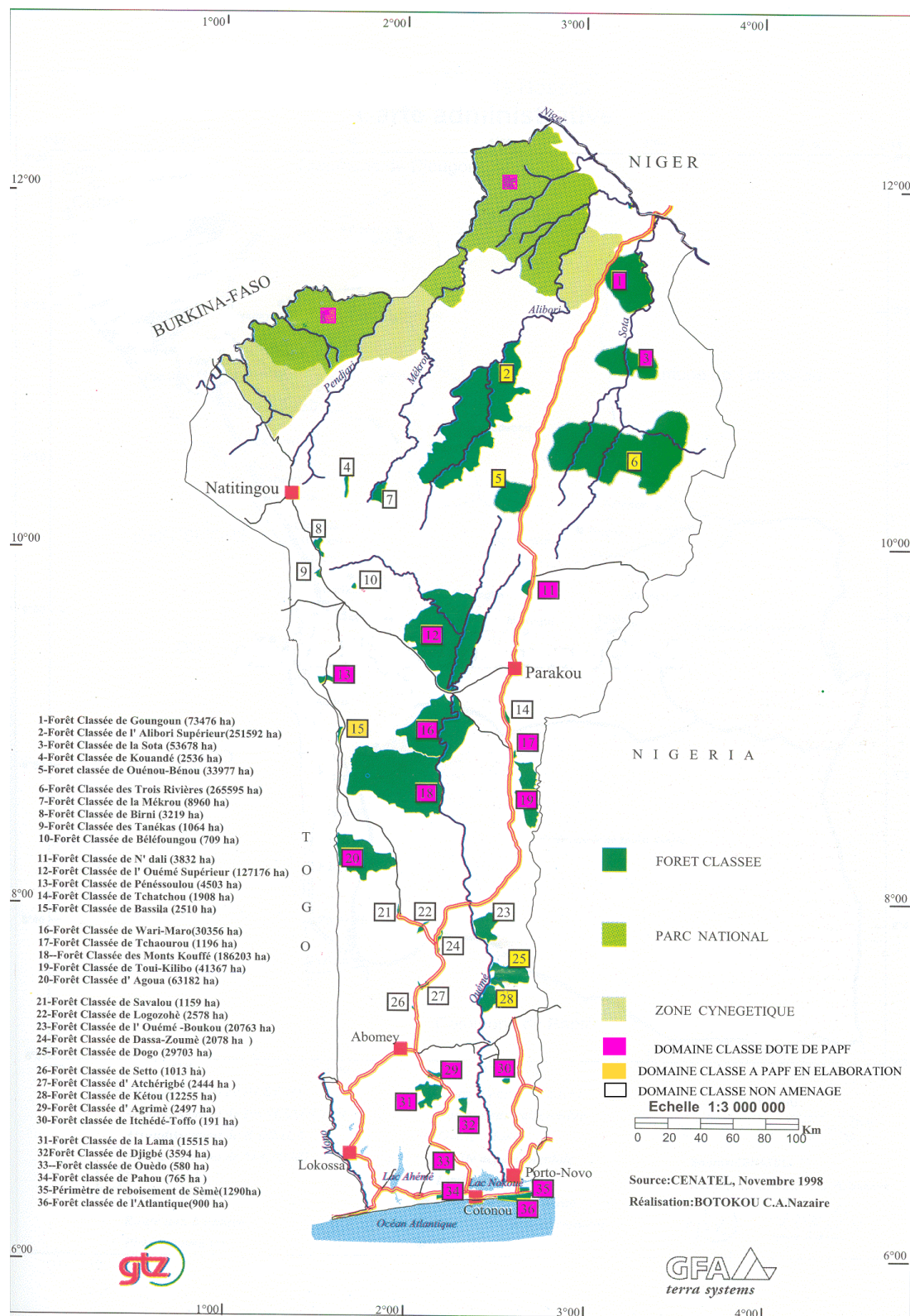
La République du Bénin couvre une superficie de 114.763 km<sup>2</sup> et se présente comme un couloir qui s'étend de l'océan Atlantique au Sud, jusqu'au fleuve Niger au Nord. Sa population est estimée en 2013 à 9.983.884 habitants (RGPH4, 2013).

La couverture forestière estimée en 2005, sur la base des images Landsat TM 2004 – 2005, est de 7,67 millions d'hectares ; soit 68,08 % de la superficie du territoire. La couverture forestière du domaine classé est environ de 2,7 millions d'hectares, soit 19 % du territoire national. Elle comprend :

- deux (02) parcs nationaux (843.000 ha) ;
- trois (03) zones cynégétiques (420.000 ha) et
- quarante et une (41) forêts classées (1 315 432 ha), dont vingt-six (26) sont dotées de plan d'aménagement (soit une superficie de 1 294 955 ha).
- quatre (04) plantations domaniales (15 990 ha) dotées toutes de plan d'aménagement participatif.
- dix (10) périmètres de reboisement (8 408 ha).

La Figure 2 renseigne sur les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement.

La végétation est de nos jours fortement dégradée par des pratiques liées à l'agriculture, la chasse, l'élevage, l'exploitation forestière, etc. Le taux de conversion des superficies forestières est de 2,3 % par an (FAO, 2002).



Source: IFN, 2007.

**Figure 2** : Les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement



### **1.3. Importance du secteur forestier au Bénin**

En dépit du manque de données précises sur la contribution du secteur forestier au développement socioéconomique du pays, l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale réalisée en 2009 avec l'appui du Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) a révélé que le secteur forestier contribuerait à 6,64% au PIB national (contre moins de 2,8 % souvent indiqué dans les documents officiels). Cependant, ces données n'ont pris en compte qu'une vingtaine de filières, ce qui montre que la contribution du secteur forestier à l'économie nationale reste encore sous-évaluée.

Pour une évaluation plus juste, il urge que des enquêtes et des études plus complètes, prenant en compte toutes les autres filières (la faune et les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) par exemple), de même que les pertes d'informations dues à l'informel, soient faites. Bien que des données chiffrées manquent toujours pour étayer le rôle du secteur forestier à l'économie nationale, l'importance de l'utilisation des ressources forestières peut se résumer en quatre catégories à savoir :

- les produits utilisés directement en famille (combustible, aliments, plantes médicinales, et autres produits forestiers non ligneux.),
- les sources de revenus et d'emplois (exploitants, commerçants, transporteurs, écotouristes, transformateurs, etc.),
- les services écologiques (lutte contre les changements climatiques, préservation des écosystèmes etc.),
- les services socioculturels (forêts sacrées).

Le secteur contribue donc à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'augmentation des revenus des communautés locales, à la création d'emplois dans les villes comme dans les campagnes, à la satisfaction des besoins en produits et services forestiers.

## II. Bilan des activités de la DGFRN en 2014

### 2.1. Synthèse des principaux évènements de la DGFRN qui ont marqué l'année 2014.

Les principaux évènements qui ont marqué l'année 2014 à la DGFRN sont résumés dans le tableau suivant :

**Tableau 1:** Synthèse des principaux évènements marquants de la DGFRN au cours de 2014

N°	Evènement	Date	Lieu	Organisateur
1	Manifestation officielle de la 30 <sup>ème</sup> JNA et lancement de la CNR 2013-2014	1 <sup>er</sup> Juin 2014	Djèffa Plage (Ouémé)	DGFRN/ PGFTR
2	Célébration de la Journée Internationale de la Biodiversité	22 Mai 2014	Cotonou (Littoral)	DGFRN/CDB
3	Défilé du 54 <sup>ème</sup> Anniversaire de l'accession de la République du Bénin à l'indépendance	1 <sup>er</sup> Août 2014	Cotonou (Littoral)	EMG et DGFRN
4	Lancement officiel de la campagne Nationale d'allumage des feux précoces	15 Décembre 2014	Message du Ministre à la Nation à travers les médias	DGFRN / PGFTR
5	Journée internationale des forêts	21 Mars 2014	Porto Novo, département de l'Ouémé	DGFRN
6	Journée Mondiale de l'environnement	05 Juin 2014	Message à la Nation du Ministre	MECGCCRPRNF
7	Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse	17 Juin 2014	Message à la Nation du Ministre à travers les médias	MECGCCRPRNF

### 2. 2. Bilan de la campagne de reboisement 2014.

#### ❖ Point de la 30<sup>ème</sup> édition de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA)

Les manifestations officielles marquant la célébration de la Journée Nationale de l'Arbre le 1<sup>er</sup> juin 2014 ont eu lieu sur le périmètre de reboisement de Djèffa Plage. Au cours de la 30<sup>ème</sup> JNA, au total 190.398 plants toutes espèces confondues, ont été mis en terre sur toute l'étendue du territoire national.

#### ❖ Point sur la Campagne Nationale de Reboisement (CNR) 2014

L'organisation des CNR fait partie des activités courantes exécutées chaque année par la DGFRN. La Journée Nationale de l'Arbre (JNA) célébrée le 1<sup>er</sup> Juin de chaque année est un événement particulier qui marque le lancement de cette campagne de reboisement et témoigne de l'importance que notre pays lui accorde. Le point de cette CNR est présenté dans le tableau ci-après.

**Tableau 2** : Point des plants mis en terre (CNR 2014)

Départements	Nombre de plants mis en terre			Superficies occupées	
	JNA	CNR	TOTAL	Superficie en ha	Mètres linéaires
Atacora-Donga	33 335	1 067 617	1 100 952	935	181 831
Ouémé-Plateau	28 126	977 382	1 005 508	709	200 799
Zou-Collines	43 804	1 301 735	1 345 539	1 469	417 588
Mono-Couffo	33 950	1 416 456	1 450 406	1 748	316 973
Borgou-Alibori	14 719	1 169 679	1 184 398	1 420	140 367
Atlantique-Littoral	36 464	1 358 501	1 394 965	1072	207 706
PGFTR	.....	1 381 036	1 381 036	552	...
<b>TOTAL</b>	<b>190 398</b>	<b>8 672 406</b>	<b>8 862 804</b>	<b>7 905</b>	<b>1 465 264</b>

De l'examen du tableau 2, il ressort qu'au titre de 2014, un total de **8 862 804** plants toutes espèces confondues ont été mis en terre sur **7 905** hectares et **1 465 264** mètres linéaires de terre. Cette réalisation inclut les **190 398** plants mis en terre au cours de la Journée Nationale de l'Arbre. Il ressort de l'analyse de ce tableau 3 que pour la 30<sup>ième</sup> édition de la JNA, les départements du Zou et des Collines viennent en tête des réalisations suivis respectivement des départements de l'Atlantique et du Littoral, du Mono et du Couffo, de l'Atacora et de la Donga, de l'Ouémé et du Plateau puis du Borgou et de l'Alibori. Quant à la CNR, les départements du Mono et du Couffo viennent des réalisations suivis respectivement des départements de l'Atlantique et du Littoral, du Zou et des Collines, du Borgou et de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga, puis de l'Ouémé et du Plateau.

### 2.3. Gestion et bilan des feux de forêts.

Dans le cadre du lancement officiel de la campagne annuelle d'allumage des feux précoces de végétation entrant en droite ligne avec la stratégie de gestion des feux de végétation au Bénin, un arrêté est pris tous les ans par le Ministre en charge des forêts pour fixer les modalités de mise en œuvre. En 2014, en lieu et place de la cérémonie officielle de lancement d'allumage des feux précoces de végétation, le Ministre en charge des eaux et forêts, à travers un message à la Nation le 15 Décembre 2014, a procédé au lancement de cette campagne sur toute l'étendue du territoire.

Pour accompagner la mise en œuvre du Plan de mise à feu précoce, des activités de sensibilisation avec l'accompagnement des radios communautaires et des séances d'IEC, des activités d'ouverture des pare-feux et de l'entretien des plantations ainsi que l'application des feux de renvoi pour mieux protéger les plantations et les forêts contre les incendies, ont été menées dans chaque département sous la direction des Inspections Forestières.

Le bilan des dégâts des feux de végétation observés est synthétisé dans le tableau 4. En dehors, des départements du Zou et des Collines, aucune donnée n'est enregistrée dans les autres départements.

**Tableau 3** : Bilan des dégâts des feux de végétation en 2014

Départements	Dégâts des feux de Végétation (en ha)		
	Forêts classées	Domaine protégé	Plantations
Atacora - Donga	-	-	-
Borgou - Alibori	-	-	-
Zou - Collines	459,8	229,02	360,5
Ouémé - Plateau	-	-	-
Mono - Couffo	-	-	-
Atlantique - Littoral	-	-	-
<b>Total</b>	<b>459,8</b>	<b>229,02</b>	<b>360,5</b>

#### 2.4. Bilan de l'exploitation forestière.

L'exploitation des ressources forestières concerne le bois d'œuvre, le bois de service, le bois-énergie et les produits forestiers non ligneux. Elle se fait conformément aux dispositions de la loi 93-009 du 2 juillet 1993 portant régime des Forêts en République du Bénin et son décret d'application 96-271 du 2 juillet 1996. L'exploitation des ressources forestières est accordée à des opérateurs agréés qui devront requérir une autorisation de l'Administration Forestière avant tout acte d'exploitation dans les limites des ressources disponibles. Le personnel de la DGFRN veille au respect de la réglementation par le renouvellement et l'établissement des agréments, l'établissement des constats d'exploitation, la délivrance de permis de coupe, le suivi des chantiers d'exploitation et la tenue des statistiques d'exploitation. Le bilan des exploitations forestières au niveau des départements au cours de l'année 2014 est synthétisé dans le tableau 4.

##### 2.4.1. Exploitation du bois d'œuvre.

Le volume de bois d'œuvre exploité au cours de l'année 2014 s'élève à **75 466 m<sup>3</sup>** contre **23 534,0572 m<sup>3</sup>** auquel s'ajoutent **24.754 billes** en 2013. Il se dégage une augmentation de la quantité de bois d'œuvre exploitée par rapport à l'année 2013 (tableau 5).

Le tableau 6 présente le point de l'exploitation du bois d'œuvre par espèce. De son analyse, il ressort que, sur les espèces exploitées en 2014, *Tectona grandis* est l'espèce la plus exploitée, tandis que *Antiaris toxicaria* est l'espèce la moins exploitée aussi bien en termes de volume que de nombre de pieds.

**Tableau 4** : Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière

N°	Type de produit	Départements					
		Atacora/ Donga	Atlantique/ Littoral	Borgou/ Alibori	Mono/ Couffo	Ouémé/ Plateau	Zou/ Collines
<b>1</b>	<b>Bois d'œuvre</b>						
	Bois d'œuvre d'essences autochtones (m <sup>3</sup> )	4 552	-	4 198	419	53 842	12 455
<b>2</b>	<b>Bois de service</b>						
	Perches/ Poteaux (Nombre de pieds)	13 530	556 500	4 870	98 810	53 782	248 065
	Billes de Teck	24 487	-	12 040	193 440	-	259 300
<b>3</b>	<b>Bois énergie</b>						
	Bois de feu (Stères)	34	8 345	368	-	2 265	1 667
	Sacs de Charbon de bois '50 Kg'	34 471	-	9 622	246	285 270	1 188 810
<b>4</b>	<b>Nombre de pieds de Palmiers à huile et autres</b>	-	6 758	-	30 706	6 212	-

**Tableau 5**: Bilan de l'exploitation du bois d'œuvre dans les six départements du pays

Départements	Nombre de permis	Nombre de pieds accordés	Volume fût en m <sup>3</sup>	Redevance	Taxe	Redevances + taxes
<b>Atlantique littoral</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Mono Couffo</b>	-	97	419	1 033 100	83 820	1 116 920
<b>Ouémé Plateau</b>	14	6848	53 842	875 700	262 910	945 410
<b>Zou Collines</b>	87	846	12 455	16 102 000	1 285 120	17 387 120
<b>Borgou Alibori</b>	35	460	4 198	-	-	7 939 878
<b>Atacora Donga</b>	24	574	4 552	6 960 310	547 522	7 508 022
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>8 825</b>	<b>75 466</b>	<b>24 971 110</b>	<b>2 179 372</b>	<b>35 090 550</b>

**Tableau 6:** Bilan de l'exploitation du bois d'œuvre par essence en 2014

Essences	Nombre de pieds exploités	Volume en m <sup>3</sup>	Essences	Nombre de pieds exploités	Volume en m <sup>3</sup>
<i>Tectona grandis</i>	5 308	61 126	<i>Ceiba pentadra</i>	52	335
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	655	5 550	<i>Bombax costatum</i>	12	220
<i>Isobertina doka</i>	282	1 759	<i>Lannea kerstingii</i>	18	22
<i>Autres essences</i>	1573	1 077	<i>Diospyros mespiliformis</i>	11	75
<i>Azelia africana</i>	38	853	<i>Khaya senegalensis</i>	63	74
<i>Daniellia oliveri</i>	645	779	<i>Milicia excelsa</i>	13	49
<i>Cola cordifolia</i>	44	681	<i>Triplochiton scleroxylon</i>	17	49
<i>Anogeisus leiocarpus</i>	62	675	<i>Antiaris toxicaria</i>	6	4
<i>Cola gigantea</i>	22	379	<i>Vitex doniana</i>	4	...
<b>Total</b>				<b>8 825</b>	<b>75 466</b>

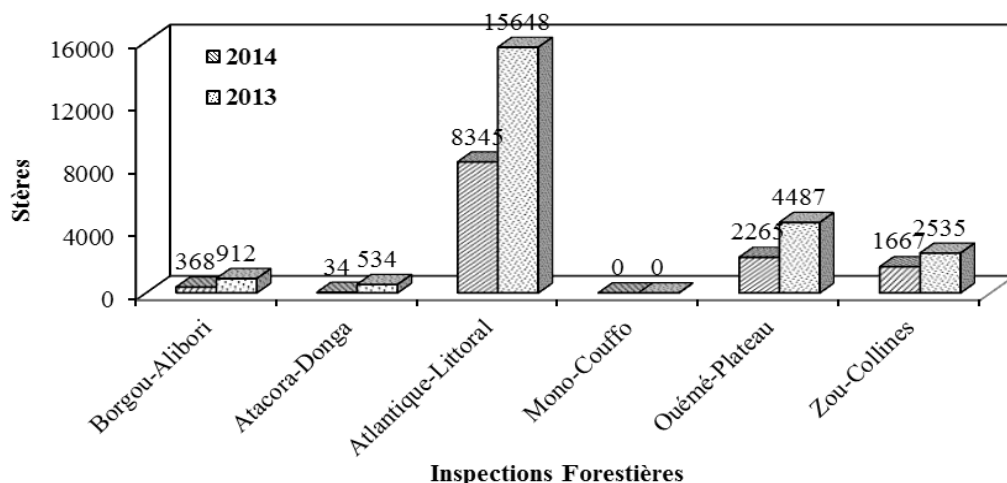
#### 2.4.2. Exploitation de bois énergie

Au Bénin, le bois énergie constitue la principale source d'énergie domestique utilisée par les populations. On distingue deux catégories d'utilisation du bois énergie : le bois de feu et le charbon de bois.

##### ➤ *Exploitation du bois de feu.*

Au cours de l'année 2014, le volume total de bois de feu exploité est estimé à 12.679 stères. Les départements de l'Atlantique et du Littoral viennent en tête avec 8.345 stères tandis que ceux de l'Atacora et de la Donga ont connu le volume le plus infime de l'exploitation soit 34 stères. Les départements du Mono et du Couffo n'ont connu aucune exploitation du bois de feu au cours de 2014. La figure 3 présente les volumes d'exploitation comparés de bois de feu dans les départements pour les années 2013 et 2014. Après l'analyse du graphique, on constate que l'exploitation du bois de feu a baissé considérablement au cours de cette année par rapport l'année 2013 dans tous les départements. Toutefois les départements de l'Atlantique et du Littoral ont gardé toujours la première place dans l'exploitation.



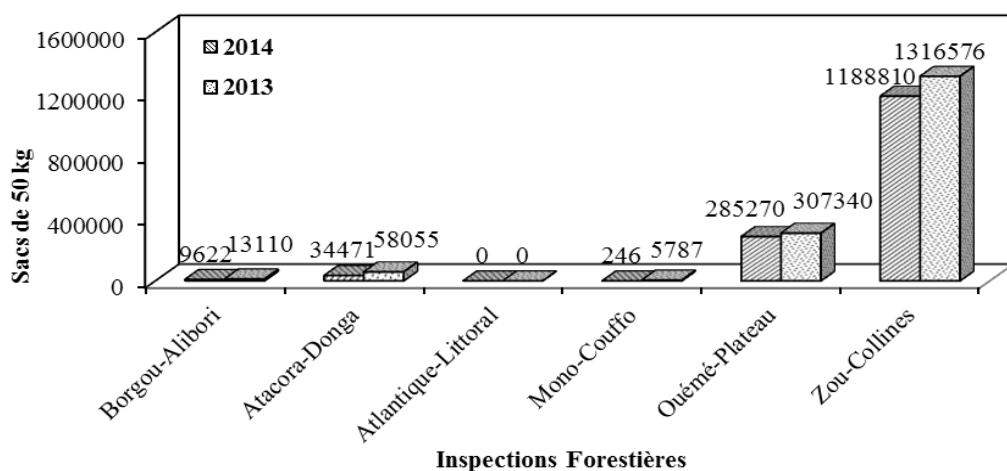


**Figure 3:** Volumes comparés exploités de bois de feu entre 2013 et 2014

➤ *Exploitation du charbon de bois*

Au cours de l'année 2014, 1 518 419 sacs de charbon de bois dits de 50 kg ont été enregistrés au niveau des six Inspections Forestières du Bénin, contre 1 700 868 sacs au cours de l'année 2013, soit une régression de 10,72 %.

La figure 4 présente l'évolution du volume de charbon de bois enregistré par les Inspections Forestières en 2013 et en 2014. Il ressort de l'analyse de cette figure que, la plus grande partie de la production totale de charbon de bois est exploitée dans les Départements du Zou et des Collines. Les départements de l'Ouémé et du Plateau arrivent en deuxième position avec un écart considérable. Les Départements de l'Atlantique et du Littoral n'ont enregistré aucune exploitation de charbon de bois. Toutefois, notons que l'exploitation a connu une baisse cette année par rapport à l'année 2013 au niveau de tous les départements.



**Figure 4 :** Statistiques comparatives des volumes de charbon de bois exploités par IF en 2014 et 2013.

### 2.4.3. Exportations du bois d'œuvre

L'exportation du bois au Bénin est règlementée par l'Arrêté N°0053/MEPN/MIC/DC/SGM/DGFRN/DGCE du 04/09/07. Conformément aux dispositions de l'Article 02 de cet arrêté, il est du ressort de la DGFRN d'émettre un avis sur la conformité des produits forestiers ligneux à exporter, aux prescriptions légales et techniques en vigueur. Le Port Autonome de Cotonou (PAC) constitue la principale porte de sortie du bois d'œuvre vers l'extérieur du pays. Ces produits sont exportés essentiellement vers l'Inde et la Chine. Le contrôle de l'exportation de bois d'œuvre est assuré par la Brigade Spéciale Forestière installée dans l'enceinte portuaire.

L'année 2014 a enregistré l'exportation de **5 848** conteneurs, l'équivalent de **112 903 m<sup>3</sup>** de bois dont **33,84%** sont exportés en chine et **66,12%** en Inde. Le tableau 7 présente le volume de bois exportés au cours de l'année 2014 par nature de produit. Au cours de cette année, les parquets (50,98%) et les petites grumes essentiellement de teck (38,10%) sont les types de produits les plus exportés; ensuite viennent les frises (7,96%) et les équarris (2,89%). Les essences essentiellement exportées sont : *Daniellia oliveri*, *Gmelina arborea*, *Tectona grandis* et *Pterocarpus erinaceus* dont les volumes exportés représentent respectivement 0,07%, 0,27%, 64,96% et 34,70% des exportations.

**Tableau 7:** Volume des exportations de bois en 2014 par essence et par produit

	Espèces				Total
	<i>Daniellia oliveri</i>	<i>Gmelina arborea</i>	<i>Tectona grandis</i>	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	
<b>Palette</b>	80	0	0	0	80
<b>Equarris</b>	0	54	3 204	0	3 258
<b>Parquet</b>	0	22	20183	37364	57 569
<b>Frise</b>	0	0	7200	1782	8 982
<b>Petite grume</b>	0	226	42788	0	43 014
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>302</b>	<b>73 375</b>	<b>39 146</b>	<b>112 903</b>

### 2.4.4. Importation du bois d'œuvre.

En application des nouvelles dispositions prises par la DGFRN dans le cadre de la gestion de l'exploitation et du commerce du bois (courant juillet 2009), la délivrance des Autorisations spéciales d'importation de produits forestiers a été suspendue. Par conséquent il n'a pas été formellement enregistré des cas d'importation de bois au cours de l'année 2014. Tous les bois irréguliers sciés à la tronçonneuse localement ou en provenance des territoires voisins sont

gérés comme des produits irréguliers et ont fait l'objet d'un contentieux conformément aux textes en vigueur.

#### *2.4.5. Contentieux forestiers.*

Les contentieux forestiers résultent de la gestion des cas d'infractions à la législation forestière. Les infractions et délits en matière forestière sont recherchés, constatés et verbalisés par le personnel forestier à l'issue de diverses opérations de contrôle (patrouilles, ratissages en forêt, brigades mobiles). Le règlement des contentieux aboutit dans la plupart des cas à des offres de transaction (amendes et revente de produits saisis) conformément à l'Article 75 de la loi 93-009 du 2 Juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin.

Au titre de l'année 2014, au total **338** délits et infractions ont été enregistrés contre **3 568** en 2013, soit une baisse drastique. L'essentiel de ces infractions découle de la poursuite de l'application des mesures spéciales relatives à la gestion des produits sciés à la tronçonneuse, enclenchées depuis 2010. Le montant total des recettes versées au Trésor public sur les transactions offertes s'élève à **2 213 210 000 FCFA** contre **2 155 828 840 FCFA** en 2013. Le détail sur les différents délits et infractions enregistrés sont contenus dans le tableau en annexe 3.

#### *2.4.6. Mesures spéciales de la DGFRN.*

Il s'agit des dispositions transitoires prises par la DGFRN depuis 2010 pour juguler la pratique illégale du sciage de bois à la tronçonneuse et à l'exportation de bois dans les formes non autorisées auxquelles s'adonnent la majorité des exploitants forestiers. L'application de ces mesures spéciales a consisté à déclarer irréguliers et saisis les bois sciés à la tronçonneuse sur toute l'étendue du territoire national et à offrir des transactions particulières aux contrevenants. Le montant total des recettes issues de ces mesures spéciales et versé au Trésor Public au 31 décembre 2014, s'élève à **1 837 180 660 F CFA**.

#### *2.4.7. Délivrance des permis d'exploitation forestière.*

L'exploitation des ressources forestières se fait principalement par permis de coupe délivré par les Inspections Forestières aux usagers ou exploitants agréés. La mission régaliennne jouée par les services forestiers dans ce cadre consiste à faire des constats d'exploitation, des contre constats et le suivi des chantiers d'exploitation. Le point de délivrance des permis de coupe est présenté dans le tableau ci-dessous. Au total, **431 permis** d'exploitation et **70 autorisations spéciales** ont été délivrés pour un total de **984 382 pieds coupés**. Le tableau 7 présente le détail des données.

**Tableau 8:** Bilan de la délivrance de permis d'exploitation de bois d'œuvre et de service

Départements	Nombre de permis	Autorisations spéciales	Nombre de pieds accordés	
			Essences autochtones	Essences exotiques (Teck et autres)
Atlantique -Littoral	98	70	-	556 500
Atacora-Donga	33	-	574	13 530
Borgou-Alibori	39	-	460	4 870
Mono-Couffo	88	-	97	98 810
Ouémé-plateau	40	-	6 848	53 782
Zou-Collines	133	-	846	248 065
<b>Total</b>	<b>431</b>	<b>70</b>	<b>8 825</b>	<b>975 557</b>

#### 2.4.8. Usagers de bois : Point des agréments

Les usagers du bois représentent des partenaires importants qui influent sur la gestion et l'exploitation des ressources forestières. De ce fait, leur suivi s'avère indispensable. La situation liée à la délivrance des agréments aux exploitants, aux commerçants et aux industriels du bois se présente dans le tableau 9.

L'analyse de ce tableau permet de constater qu'au total, **1720** cartes professionnelles, toutes catégories confondues ont été délivrées au cours de l'année 2014. Les commerçants viennent en tête avec **876** cartes délivrées puis suivent les exploitants (**487** cartes délivrées) et enfin les industriels (**357** cartes délivrées).

**Tableau 9:** Synthèse des recettes réalisées pour les agréments

Catégories de cartes	2013		2014		Taux d'accroissement en %
	Nombre de cartes	Nombre d'usagers	Nombre de cartes	Nombre d'usagers	Nombre d'usagers
Exploitants	362		487		
Commerçants	614	676	876		
Industriel	238		357	1020	50,88
<b>Total</b>	<b>1215</b>		<b>1720</b>		

## 2.6. La gestion de la faune

La gestion de la faune au Bénin est régie par la loi n° 2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune. Cette activité est exclusivement menée par le Centre National de Gestion des Réserves de Faunes (CENAGREF) dans les zones cynégétiques et parcs nationaux. Dans

les zones protégées (dites libres), la faune est gérée par la DGFRN. Nous aborderons dans cette partie la gestion du commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) et des permis de chasse au niveau des parcs.

Dans le cadre du commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction durant l'année 2014, l'essentiel des spécimens ayant fait l'objet de transaction au Bénin sont : *Poicephalus senegalus*, *Loxodonta Africana*, *Geochelone sulcata*, *Kinixys belliana*, *Kinixys erosa*, *Kinixys homeana*, *Chamaelo gracilis*, *Chamaelo senegalensis*, *Varanus exanthematicus*, *Varanus niloticus*, *Calabaria reinhardtii*, *Python regius*, *Python sebae*.

En fonction de la demande et surtout de la qualité des spécimens, des réexportations s'effectuent. Les autres espèces d'animaux exportés proviennent des fermes d'élevage de spécimens CITES.

En vue de restaurer les habitats dégradés de nombreuses espèces animales dans les forêts sacrées, une mission de lâchées de spécimens CITES est souvent effectuée, par le Service du Suivi des Accords et Conventions, de l'Information, de l'Education et de la Communication (SAIEC) de la DGFRN en collaboration avec l'Association des éleveurs de spécimens sauvages et avec le soutien financier du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Au cours de l'année 2014 aucune lâchée n'a été observée.

Le Bénin a exporté au cours de l'année 2014 un total de **26800** spécimens toutes espèces confondues, sur un total de **68420** spécimens accordés au titre de l'année 2014 ; soit 39,16%. S'agissant de la gestion des permis de petites chasses au niveau des parcs, la DGFRN à travers la DCPRN a délivré neuf (09) permis pour un montant total de **390 000 F CFA**.

### **III. Bilan des recettes forestières.**

Au titre de l'année 2014, le total des recettes issues des activités forestières de la DGFRN et des IFs et versées au Trésor Public est de **2 981 249 155 F CFA** contre **3 145 780 714 F CFA** en 2013. Ainsi, on remarque une baisse de **5,23 %** de recettes par rapport à 2013. Les données relatives aux types de recettes par département sont synthétisées dans le tableau 9. L'analyse de ce tableau montre que la majorité des recettes est issue des mesures spéciales et des transactions offertes de la DGFRN, soit un montant total de **2 213 210 000 F CFA**.

Après l'analyse du tableau, on remarque que la DGFRN vient en tête avec une mobilisation de 76 % des recettes globales. L'Inspection Forestière qui suit directement est celle du Zou et des Collines qui contribue aux recettes globales à hauteur de 13 %. Viennent ensuite les Ifs Atacora/Donga, Ouémé/Plateau, Borgou/Alibori, puis Atlantique/Littoral qui ont contribué

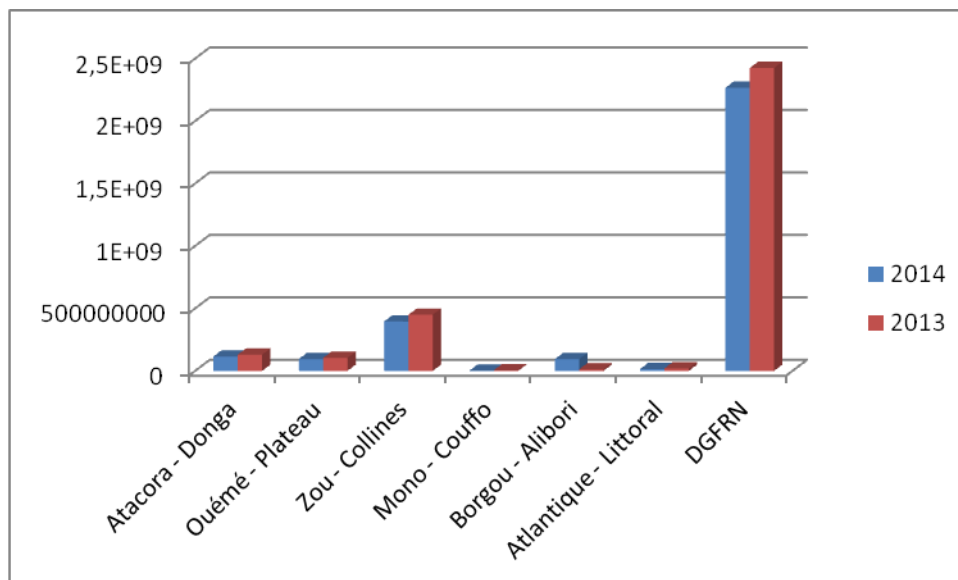
respectivement à hauteur de 4 %, 3 %, 3%, 1%. Les contributions financières de l'IF, Mono/Couffo, sont insignifiantes par rapport à la recette globale.



**Tableau 10** : Récapitulatif des recettes de la DGFRN en 2014

	<b>Atacora/ Donga</b>	<b>Atlantique/ Littoral</b>	<b>Borgou/ Alibori</b>	<b>Mono/ Couffo</b>	<b>Ouémé/ Plateau</b>	<b>Zou/ Collines</b>	<b>DGFRN</b>	<b>Recettes totales Versées au trésor</b>
<b>Bois d'œuvre</b>	7 507 832	00	7 939 879	1 116 920	1 138 610	17 387 120	00	<b>35 090 361</b>
<b>Bois de feu</b>	24 990	6 351 854	270 480	00	1 543 500	1 197 495	00	<b>9 388 319</b>
<b>Charbon de bois</b>	10 412 640	252 000	3 030 940	49 770	89 860 050	373 127 150	00	<b>476 732 550</b>
<b>Recettes sur Contentieux/ Vente de produits saisis (et mesures spéciales)</b>	97 545 000	7 940 000	82 198 200	726 000	2 185 000	3 515 000	2 019 100 800	<b>2 213 210 000</b>
<b>Exportation de bois (Taxes et redevances sur exportation)</b>	00	00	00	00	00	00	242 637 925	<b>242 637 925</b>
<b>Permis de chasse (Taxes sur la délivrance de Permis de petite chasse)</b>	00	00	00	00	00	00	390 000	<b>390 000</b>
<b>Permis CITES</b>	00	00	00	00	00	00	3 800 000	<b>3 800 000</b>
<b>Total</b>	<b>115 490 462</b>	<b>14 543 854</b>	<b>93 439 499</b>	<b>1 892 690</b>	<b>94 727 160</b>	<b>395 226 765</b>	<b>2 265 928 725</b>	<b>2 981 249 155</b>

La figure 5 présente les statistiques comparatives des recettes faites en 2013 et 2014. L'analyse du graphique montre qu'aussi bien à la DGFRN qu'au niveau des IFs, les recettes ont baissées par rapport à l'année 2013 sauf au niveau de l'IF Borgou /Alibori où les recettes ont connu une hausse.



**Figure 5:** Statistiques comparatives des recettes forestières des IFs entre 2013 et 2014

#### IV. Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes de la DGFRN.

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles a été essentiellement appuyé en 2014 par huit (8) projets et programmes sous tutelle dans le cadre du PNGDRN à savoir :

Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains – Financement Additionnel (PGFTR-FA) ;

- Projet 10 Millions d'Âmes, 10 millions d'Arbres (10MAA) ;
- Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP) ;
- Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production d'une Cartographie de base numérique (PAPDFGC) ;
- Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM) ;
- Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Secteur Forestier (PARCSF) ;
- Projet d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) ;
- Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin (PIFSAP).

Selon le cadrage macro-économique du MECGCCRPRNF, le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN) a reçu pour le compte de son Programme d'Investissement Public (PIP) au titre de l'année 2014, une dotation de **treize milliards cent soixante-dix millions deux cents trente millions (13 170 230 000) FCFA**. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 74,73% pour un taux d'exécution financière de 67,33%.

##### 4.1. Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains, Financement Additionnel (PGFTR-FA).

Le PGFTR est le principal programme d'appui à l'Administration forestière et vise à promouvoir une gestion participative socialement, techniquement et économiquement viable des massifs forestiers et de leurs terroirs riverains par les communautés, avec l'appui d'un cadre institutionnel renforcé. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 73,29 % et un taux d'engagement de 64,44 %. Le tableau 11 présente la synthèse des exécutions financières et le tableau 12 présente les principales réalisations.

**Tableau 11** : Exécution financière du PGFTR (En millions de francs CFA).

Montant programmé par source de financement		Montant engagé	Taux d'engagement (%)
Sources	Montant		
BN	1200	1100,118	91,68
(IDA + Don GEF)	2004	964,382	48,12
<b>TOTAL</b>	<b>3204</b>	<b>2064,5</b>	<b>64,44</b>

**Tableau 12** : Exécution physique du PGFTR.

Principales activités	Réalizations / Exécution	Taux Phys.
<p><b>Composante A :</b>  <b>Renforcement institutionnel</b></p>	<p>Construction des bâtiments des CTAF de Dogo-Kétou et des Trois Rivières - Réfection des bâtiments des CTAF de Alibori Supérieur et de Sota-Goungoun-Goroubi - Réfection du centre de documentation de la DGFRN - Equipement des services forestiers - Acquisition de 07 groupes électrogènes au profit des CTAFs - Renouvellement des contrats avec les radios locales riveraines aux FC, pour la tenue des émissions radios diffusées de sensibilisation sur la gestion des forêts - Réalisation de plusieurs séances d'IEC au niveau des villages riverains aux FC - Organisation du 8ème atelier panafricain sur l'APA à Cotonou du 10 au 14 mars 2014 - Organisation d'une session du comité de pilotage du PGFTR, le 18 mars 2014 à Cotonou - Recrutement en cours de 06 CVA, de 15 TAOP et d'un spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale au profit du PGFTR, phase additionnelle - Lancement de l'étude sur la viabilité des Organisations Communautaires de Base, riveraines aux forêts classées de Agoua, Wari Maro et Monts Kouffés - Collecte des contributions au fonds d'aménagement forestier et suivi réalisé dans chaque massif doté de PAPF au titre de 2014.</p>	<p><b>69%</b></p>
<p><b>Composante B :</b>  <b>Aménagement Participatif des Forêts</b></p>	<p>Démarrage des travaux de reconnaissance et de matérialisation des limites des FC AS, SGG, OSN, TR, Ouénou-Bénou, TTK, Dan, Logozohè - Démarrage des travaux de reconnaissance et de matérialisation des séries agricoles - Appui à l'organisation de la 30<sup>ème</sup> JNA - Production et réception de 1 204 782 plants au titre de 2014 - Mise en place des structures de cogestion des PAPFs de SGG, OSN, Mékrou, Kouandé, Ouémé Boukou, Dan et Logozohè - Actualisation en cours des PAPF d'Agoua, des Monts Kouffè et de Wari-Marou - Renouvellement des Conventions avec les CARDER Atacora-Donga, Borgou-Alibori, Zou-Collines et Ouémé-Plateau dans le cadre de la mise en œuvre du SAP et de la GCES - Lancement officiel des Microprojets d'AGR du PGFTR-FA</p>	<p><b>72,5%</b></p>
<p><b>Composante C :</b>  <b>Gestion Durable du Bois-Energie</b></p>	<p>Délimitation des parcelles à exploiter et des quotas d'exploitation pour les MRB - Identification des sites d'implantation des nouveaux MRB et création de 05 nouveaux MRB en cours - Installation de 45 ha de plantations privées de bois-énergie autour des massifs forestiers dotés de PAPF</p>	<p><b>60%</b></p>

#### 4.2. Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM)

Le PAGEFCOM a enregistré en 2014 un taux d'exécution physique de 96,76 %. Le tableau ci-dessous présente la synthèse des résultats.

**Tableau 13** : Exécution physique du PAGEFCOM

Principales activités	Réalisations / Exécution	Taux Phys.
<b>COMPOSANTE A : APPUI À LA GESTION DES FORÊTS COMMUNALES</b>	Appui technique aux communes pour la mise en œuvre des plans d'aménagement: (entretien des plantations, élagage, etc) - Réalisation des travaux d'aménagement périphérique au niveau des ranchs: 02 ranchs réceptionnés (Djalloukou dans Savalou et Domè dans Zogbodomey) ; ranch de Gbadagba dans Djidja inachevé (attachement contradictoire effectué)	98%
<b>COMPOSANTE B : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS / ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT</b>	Suivi de l'exécution des microprojets communaux (MPC) financés sur le Fonds de Développement Local (FDL): 258 MPC Réceptionnés sur 275 MPC - Renforcement de capacités des acteurs à la base et du personnel du projet - Document du processus de mise en œuvre et de gestion du FDL	95%

Par ailleurs, le PAGEFCOM a enregistré en 2014 un taux d'engagement de 79,85 %. Le tableau ci-dessous présente la synthèse des exécutions financières.

**Tableau 14**: Exécution financière du PAGEFCOM (En millions de francs CFA).

Montant programmé par source de financement			Montant engagé	Taux d'engagement (%)
Sources	Cadrage BN	Approuvé / BAD		
BN	250	702,84	155,655	62,26%
FAD (Don)	100	400,2	100,00	100%
FAD (Prêt)	100	4 699,026	100,00	100%
<b>TOTAL</b>	<b>450</b>	<b>5 802,066</b>	<b>359,343</b>	<b>79,85%</b>

### 4.3 Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin (PIFSAP)

Le PIFSAP a enregistré en 2014 un taux d'exécution physique de 37,5 % et un taux d'engagement de 64 %. Le tableau ci-dessous présente la synthèse des résultats.

**Tableau 15:** Exécution physique du PIFSAP

Résultats	Exécution	Taux Phys.
Un cadre politique et juridique facilitant l'expansion des Aires Protégées (AP) par l'intégration des forêts sacrées comme aires de Les changements institutionnels facilitent l'adoption d'une nouvelle structure de gestion pour les forêts sacrées, avec la participation de la communauté et des autorités traditionnelles	Appui aux communes de la zone d'intervention du projet, dans la prise de 30 arrêtés communaux de reconnaissance légale des forêts sacrées - Elaboration des projets d'arrêté interministériel portant intégration de 30 forêts sacrées au système national des aires protégées	45%
Des modèles d'utilisation durable sont mis en œuvre sur une base démonstrative autour des forêts sacrées	Organisation de 02 sessions de formation au profit de 453 personnes dont 38 femmes, membres des comités locaux de gestion des forêts sacrées sur les techniques de planification et sur leurs rôles et responsabilités dans la bonne gestion des forêts sacrées - Identification d'un pépiniériste par commune au niveau de 20 communes d'intervention en vue de renforcer leurs capacités à la production de plants d'essences locales	80%
	Elaboration des dossiers d'appel d'offres pour la réalisation des petites infrastructures de conservation de la biodiversité dans des forêts sacrées des communes d'Abomey-Calavi, Ouidah, Dogbo, Bohicon, Parakou, Djougou, Tanguiéta - Sélection des prestataires, remise de sites et suivi des travaux - Réception de l'infrastructure (Clôture de 250 m de la FS de Parakou)	26,5%

Par ailleurs, le PIFSAP a enregistré en 2014 Le tableau ci-dessous présente la synthèse des exécutions financières.

**Tableau 16 :** Exécution financière du PIFSAP (En millions de francs CFA).

Montant programmé par source de financement		Montant engagé	Taux d'engagement (%)
Sources	Montant		
BN	150,757	90	60
GEF	10	0	0
PNUD	50	10	20
Communes	80	35	44
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>135</b>	<b>64</b>

#### 4.4 Projet d'Appui à la Préservation et au Développement des Forêts Galeries et production d'une Cartographie de base numérique (PAPDFGC)

Le PAPDFGC a enregistré en 2014 un taux d'exécution physique de 73 % (tableau 17) et un taux d'engagement de 75,39 % (tableau 18).

**Tableau 17** : Exécution physique du PAPDFGC

Principales activités	Réalisations / Exécution	Taux Phys.
<b>Composante 1</b> : Des besoins des populations en aménagement pour la gestion des inondations et l'amélioration de la sécurité alimentaire sont satisfaits	Organisation d'un atelier d'internalisation du projet à l'intention des élus locaux et cadres déconcentrés de la zone d'intervention - Elaboration et validation des TDRs des diverses activités du Projet - Evaluation de la capacité de réponse à l'alerte existante dans les communes de la basse vallée de l'Ouémé avec l'appui du projet SAP - Identification des besoins en renforcement des capacités des communes de Zagnanado, Kétou, Bonou, Adjohoun, Dangbo, Porto-Novo, Aguégués, Sèmè-Podji, Akpro-Missérété, Calavi, Zè, So-Ava.	76%
<b>Composante 2</b> : La dégradation et l'empiètement des forêts galeries dans la basse vallée de l'Ouémé sont réduits	Elaboration et validation des TDRs des diverses activités de la composante - Réalisation de l'étude sur les outils juridiques renforçant la gestion et la protection des forêts galeries au Bénin.	100%
<b>Composante 3</b> : Des modèles d'utilisation durable des ressources dans et autour des forêts galeries sont mis en œuvre à titre démonstratif	Elaboration des TDR des diverses activités du projet - Réalisation de l'étude sur la restauration de la ceinture verte le long des berges du fleuve Ouémé - Réalisation en cours de l'étude sur la capitalisation des acquis du projet PIFSAP - Elaboration des PAGS des forêts galerie, des zones tampons et des couloirs de connectivité - Elaboration du plan de reboisement et de la stratégie de mise en terre des plants - Identification de 13 sites pilotes d'action-test de reboisement - Identification des pépiniéristes, évaluation des disponibilités de plants et de la capacité de production des pépiniéristes et choix des essences résilientes aux inondations - Production et mise en terre de 600 plants dans le cadre du centenaire des Archives Nationales dans la commune des Aguégués	52,13%



<b>Composante 4 : Des données SIG et de nouvelles cartes topographiques couvrant l'ensemble du territoire béninois sont réalisées et permettent d'informer les décideurs politiques</b>	Elaboration et publication du DAO pour l'acquisition des photographies aériennes couvrant l'ensemble du territoire - Sélection d'une firme pour les prises de vue aériennes et signature de contrat pour la production de la cartographie numérique de base - Signature du Protocole d'accord entre le CENATEL et le projet PAPDFGC pour l'acquisition des supports photo cartographiques et ortho images - Réalisation des cartes thématiques de la basse vallée de l'Ouémé	98,05%
---	--	--------

**Tableau 18** : Exécution financière du PAPDFGC (En millions de francs CFA).

Sources	Montant programmé par source de financement		Montant engagé	Taux d'engagement (%)
	Montant			
BN	30		0	0
UE	605		479	79,17
PNUD	11		8	72,73
<b>TOTAL</b>	646		487	75,39

#### 4.5. Projet 10 Millions d'Âmes, 10 millions d'Arbres (10MAA)

Le projet 10MAA a enregistré en 2014 un taux d'exécution physique de 59,35 % (tableau 19) et un taux d'engagement de 91,55 % (tableau 20).

**Tableau 19** : Exécution physique du projet 10MAA

Résultats	Exécution	Taux Phys.
Les plants sont mis en terre	Réhabilitation et ou création des pépinières écoles des Inspections Forestières, des cantonnements, des Sections Communales et des Postes forestiers avec la production de plus 1 700 000 plants - Mise à disposition de plus de 600 000 plants aux communes - Production d'environ 14 000 000 plants sur toute l'étendue du territoire national - Mise en terre de 11 019 341 plants toutes espèces confondues au niveau national à travers la mise en œuvre des plans communaux de reboisement - Installation de plus 3km de plantations d'alignement au niveau des grandes villes - Etablissement de partenariat entre certaines Ecoles de formation professionnelle et Centres Universitaires ;	105%
Les différents acteurs mettent en œuvre les activités du programme de manière efficace et efficiente	Elaboration d'une stratégie de reboisement incluant tous les acteurs de différents secteurs - Elaboration des plans communaux de reboisement - Lancement d'un concours sur les écoles vertes en collaboration avec la DPE - Réalisation et diffusion d'un film documentaire condensé de 26 mn - Sensibilisation des acteurs (population, autorités locales et pépiniéristes) sur la nécessité de reboisement	75%

**Tableau 20** : Exécution financière du 10MAA (En millions de francs CFA)

Montant programmé par source de financement		Montant engagé	Taux d'engagement (%)
Sources	Montant		
BN	450	411,994	91,55

**4.6. Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Secteur Forestier (PARCSF)**

Le PARCSF a enregistré en 2014 un taux d'exécution physique de 70 % (tableau 21) et un taux d'engagement de 66,60% (tableau 22).

**Tableau 21** : Exécution physique du PARCSF

Résultats	Exécution	Taux Phys.
Le cadre de travail du personnel forestier est amélioré	Identification des sites de construction des bureaux des CTAF et des SCEPEN et lancement des travaux de construction - Réhabilitation du bâtiment de l'Inspection Forestière Mono-Couffo	43%
Les capacités techniques et d'intervention du personnel forestier sont renforcées	Acquisition de 05 motos au profit du personnel forestier - Acquisition d'un véhicule 4x4 au profit du personnel forestier - Acquisition de 250 paquetages au profit des agents forestiers - Acquisition de 25 GPS et de 25 clinomètres - Appui à l'entretien des plants dans le cadre du Projet 10MAA;	100%

**Tableau 22** : Exécution financière du PARCSF (En millions de francs CFA).

Montant programmé par source de financement		Montant engagé	Taux d'engagement (%)
Sources	Montant		
BN	200	133,21	66,60

**4.7. Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP)**

Le PAGAP a enregistré en 2014 un taux d'exécution physique de 77 % (tableau 23) et un taux d'engagement de 56,08 % (tableau 24).

**Tableau 23** : Exécution physique du PAGAP

Résultats	Exécution	Taux Phys.
Les capacités opérationnelles de gestion de la DPNP et de la DPNW sont renforcées	Réalisation des travaux de réhabilitation des entrées de Batia et de Porga au niveau du parc Pendjari - Lancement du DAO pour les travaux de construction de (02) entrées et (04) miradors au niveau du parc W - Organisation de 24 patrouilles de 6 jours, avec la participation des Auxiliaires Villageois et des Chasseurs Professionnels Locaux (CPL) - Collecte et traitement des données de janvier à juin (indices d'abondance direct et indirect (Cob de Buffon, hippotrague, buffle) au niveau des deux réserves de faune	49%

Les communautés vivant aux abords des parcs sont appuyées pour le développement et la mise en œuvre d'AGR en vue de réduire la pression humaine sur la faune et la flore sauvages	Acquisition et mise à disposition de matériels et équipements au profit de 36 promoteurs de microprojets d'AGR (16 magasins, 15 hangars, 03 aires de séchage, une infrastructure d'accueil ; un WC à trois cabines et 07 puits achevés sur les 11 lancés) - Signature de contrat avec les différentes radios locales pour l'appui à la sensibilisation et à l'information sur les AGRs promues par le projet - Démarrage du processus de sélection deuxième génération d'AGR à travers les séances d'information au niveau des deux réserves de faune (RF) - Suivi de la mise en œuvre par les microprojets d'AGR, des mesures d'atténuation proposées dans les rapports d'EIES - Réalisation en cours de l'étude de référence sur les revenus des ménages bénéficiaires des microprojets AGR;	51%
Les outils de gestion de la FSOA sont élaborés	Elaboration en cours du manuel de procédures et de gestion de la FSOA - Organisation d'une session de formation sur la biodiversité au profit des membres du CA-FSOA - Signature de l'Accord de siège de la FSOA et proposition d'un logo - Signature en cours de Contrat pour la confection de logos de la Fondation	63%

**Tableau 24** : Exécution financière du PAGAP (En millions de francs CFA).

Montant programmé par source de financement		Montant engagé	Taux d'engagement (%)
Sources	Montant		
BN	100	14,110	14,11
IDA	684,436	392,092	57,29
FEM	215,564	99,133	45,99
TOTAL	1000	505,335	56,08

#### 4.8. Projet d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE)

Le PAPE a enregistré en 2014 un taux d'exécution physique de 97,35 % (tableau 25) et un taux d'engagement de 92,67 % (Tableau 26).

**Tableau 25** : Exécution physique du PAPE

Résultats	Exécution	Taux Phys.
Les Plans d'Aménagement et de Gestion sont mis à jour et mis en œuvre sur chaque complexe transfrontalier (W et Arly/Pendjari).	Elaboration du Rapport d'évaluation et des orientations du PAG de W - Elaboration du draft du PAG de Pendjari- Réalisation du forage du poste de surveillance de Alfakoara et de Barabon dans le parc W - Réhabilitation de 03 forages (Koudou, mare 25, Point triple) et réalisation du forage de Bangoutchiré dans le parc W.	90%

Un système efficace de surveillance et de suivi biologique à moindre coût est établi et mis en œuvre	Réfection de la salle de conférence du parc W - Refection de 3 postes de surveillance (Arly, Batia et Porga) dans le parc de la pendjari et de 3 postes de surveillance (Alfakoara, Monsey et Kaobagou) dans le w; Formation des acteurs sur les outils d'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées - Acquisition de 06 motos pour les équipes de surveillance des parcs - Acquisition d'un moteur hors-bord pour les patrouilles fluviales dans le parc de la Pendjari	100%
Les espèces phares et leurs habitats sont effectivement protégés	Formation des équipes des Parcs sur le suivi des traces - Réalisation du dénombrement des grands carnivores - Formation de 30 acteurs des réserves de faune sur la législation de la faune et des aires protégées.	100%
Les populations riveraines soutiennent les Aires Protégées et profitent de la gestion durable des ressources naturelles	Validation de la stratégie et du plan d'actions pour la gestion de la pêche dans les cours d'eau des Aires Protégées - Elaboration des plans de conservation de la biodiversité des communes de Kouandé et de Toucountouna;	100%

**Tableau 26** : Exécution financière du PAPE (En millions de francs CFA).

Montant programmé par source de financement		Montant engagé	Taux d'engagement (%)
Sources	Montant		
BN	40	22,4	56
UE	200	200	100
<b>TOTAL</b>	240	222,4	92,67

### **Conclusion et recommandations.**

Le secteur forestier génère annuellement une grande quantité de données et d'informations sur la gestion des ressources naturelles. Le présent rapport a présenté les réalisations globales au niveau des différentes structures de la DGFRN. Les informations spécifiques et détaillées sont décrites dans les rapports de chaque structures et projet/programme sous tutelle. Les différentes réalisations des Projets et programmes et les taux d'exécution physique et financière respectifs témoignent des efforts accomplis au cours de cette année par le secteur forestier.

Néanmoins, plusieurs défis majeurs restent à relever pour améliorer davantage les performances au sein du secteur. Il s'agit de :

- poursuivre le processus d'élaboration et de mise en œuvre des Plans d'Aménagement ;
- équiper les CTAF afin de renforcer leur fonctionnement ;
- améliorer le système de collecte de données sur les feux de végétation et l'organisation des campagnes nationales d'allumage des feux précoces ;
- réglementer l'exportation des PFNL ;
- équiper en matériel, infrastructures et en personnel, les brigades forestières surtout celles du port, de l'aéroport et de la gare ferroviaire,
- rendre opérationnelle le PNGDRN en le dotant d'un cadre institutionnel fonctionnel.

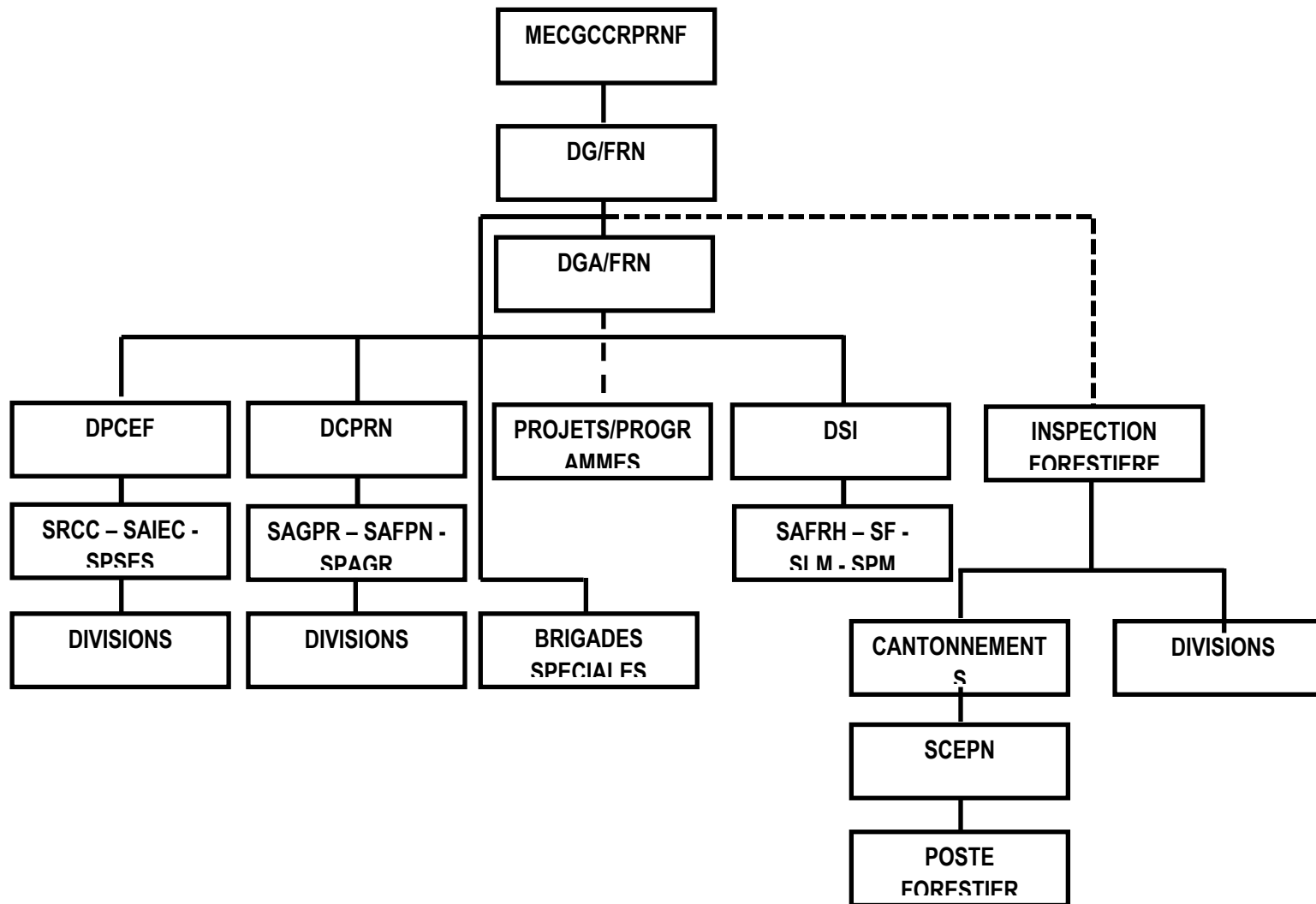
## ANNEXES

### Annexe 1: Organigramme de la DGFRN en 2014

#### Légende

Lien hiérarchique : ————

Lien fonctionnel : .....



**Annexe 2 : Répartition du personnel dans les différentes structures pour le compte de l'année 2014**

Structures	Effectif							Total du personnel forestier militaire	Total du personnel civil
	Officiers			Sous-Officiers					
	OIEFC	OITEFC	TOTAL	SOCEF	SOCAEF	SOGF	TOTAL		
<b>ATACORA DONGA</b>	8	3	11	24	2	28	54	65	5
<b>ATLANTIQUE LITTORAL</b>	4	3	7	23	5	21	49	56	5
<b>ZOU COLLINES</b>	6	3	9	61	3	67	131	140	6
<b>BORBOU ALIBORI</b>	6	5	11	39	1	34	74	85	7
<b>MONO COUFFO</b>	1	1	2	13	0	21	34	36	2
<b>OUEME PLATEAU</b>	5	2	7	21	0	21	42	49	4
<b>DGFRN</b>	18	6	24	7	3	9	19	43	13
<b>REPARTITION DU PERSONNEL FORESTIER DANS LES CENTRES ET OFFICES SOUS TUELLE DU MECGCCRPNF</b>									
<b>CERF</b>	1	0	1	1	0	0	1	2	1
<b>CENAGREF</b>	3	1	4	4	0	4	8	12	98
<b>CENATEL</b>	1	0	1	0	0	0	0	1	15
<b>PAGEFCOM</b>	2	0	2	0	0	0	0	2	0
<b>ONAB</b>	2	4	6	8	0	7	15	21	154
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>28</b>	<b>85</b>	<b>201</b>	<b>14</b>	<b>212</b>	<b>427</b>	<b>512</b>	<b>310</b>
<b>TOTAUX</b>								<b>822</b>	



**Annexe 3 : Bilan des infractions en 2014**

Départements	Exploitation/commerce/ Transformation illégal(e) de produits forestiers	Défriche ment illégal	Pâturage non autorisée et Elagage abusif d'essences protégées	Bracon nage	Incendie / destruction de plantation	Pollution de plans d'eau	Autres infractions	Nombre total d'infractions 2014
<b>Atacora-Donga</b>	50	0	0	0	0	0	0	50
<b>Atlantique-Littoral</b>	31	0	0	0	0	0	0	31
<b>Borgou-Alibori</b>	79	0	0	0	0	0	01	80
<b>Ouémé-Plateau</b>	28	0	0	0	0	0	0	28
<b>Mono- Couffo</b>	05	0	0	0	0	0	0	05
<b>Zou-Collines</b>	13	0	01	0	02	0	01	17
<b>Mesures spéciales (DGFRN)</b>	108	0	0	0	0	0	0	108
<b>Brigade (DGFRN)</b>	19	0	0	0	0	0	0	19
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>0</b>	<b>01</b>	<b>0</b>	<b>03</b>	<b>0</b>	<b>02</b>	<b>338</b>